

territoire, le Mali recevra environ 6,720,000 dollars, le Dahomey 5,040,000 dollars, le Niger 4,080,000 dollars, le Sénégal 3,840,000 dollars et la Haute-Volta 2,750,000 dollars.

Ce projet à caractère régional a pour but d'améliorer les communications entre ces cinq pays et avec l'ensemble du continent africain. Il consiste en la réalisation de deux tronçons de faisceaux hertziens, allant de Kaolack au Sénégal à Bobo-Dioulasso en Haute-Volta, en passant par Bamako au Mali, d'une part, et de Koupela en Haute-Volta à Bohicon au Dahomey, en passant par Niamey au Niger, d'autre part. On aménagera aussi des centres de commutation téléphonique internationale à Bamako, à Niamey et à Cotonou.

Les prêts consentis à chacun des pays leur serviront à se procurer au Canada les biens et services nécessaires à la réalisation de ce projet sur leur territoire. La subvention couvrira les coûts d'assistance technique, les services de la société d'ingénieurs-conseils canadiens qui assurera l'étude et la conception du réseau et la supervision des travaux de réalisation, ainsi que les coûts d'un programme de formation de personnel africain de relève.